

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Le budget 2025 a été voté le 31 mars 2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouverture du Syndicat.

Le budget est construit en deux sections :

D'un côté la gestion des affaires courantes dans la section de fonctionnement, de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

### A. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

FONCTIONNEMENT					
Catégorie	n° chap.	Chapitre	Budget 2024	Réalisations 2024	Proposition BP 2025
<b>Recettes</b>	74	Dotations et participations	114 690,92 €	94 380,92 €	114 652,00 €
	75	Autres produits divers de gestion courante	10,00 €	0,42 €	- €
	<b>Total des recettes réelles</b>		<b>114 700,92 €</b>	<b>94 381,34 €</b>	<b>114 652,00 €</b>
	002	Report excédentaire en fonctionnement	28 584,99 €	28 584,99 €	40 307,98 €
	Total des recettes d'ordre		28 584,99 €	28 584,99 €	40 307,98 €
	<b>Total</b>		<b>143 285,91 €</b>	<b>122 966,33 €</b>	<b>154 959,98 €</b>
<b>Dépenses</b>	011	Charges à caractère général	42 477,46 €	16 021,63 €	37 950,00 €
	012	Charges de personnel et frais assimilés	64 023,00 €	56 694,11 €	66 250,00 €
	65	Charges de gestion courante	10 490,00 €	9 902,24 €	9 690,00 €
	66	Charges financières	41,00 €	40,37 €	- €
	<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>117 031,46 €</b>	<b>82 658,35 €</b>	<b>113 890,00 €</b>
	023	Virement section investissement	23 254,45 €	-	38 069,98 €
	042	Amortissements	3 000,00 €	-	3 000,00 €
	Total des dépenses d'ordre		26 254,45 €	-	41 069,98 €
<b>Total</b>		<b>143 285,91 €</b>	<b>82 658,35 €</b>	<b>154 959,98 €</b>	

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2025

Application agréée E.legalite.com

## B. La section d'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes. La participation des ECPI concernant les travaux s'élèvent à 67 652 €.

INVESTISSEMENT					
Catégorie	n° chap.	Chapitre	Budget 2024	Réalisations 2024	Proposition BP 2025
Recettes	13	Subventions d'investissement	65 860,00 €	- €	258 000,00 €
	10	Dotation,fond divers et réserves	800,00 €	836,43 €	- €
	<b>Total des recettes réelles</b>		<b>66 660,00 €</b>	<b>836,43 €</b>	<b>258 000,00 €</b>
	021	Virement section fonctionnement	23 254,45 €	- €	38 069,98 €
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
	041	Opérations patrimoniales	182 000,00 €	- €	- €
	001	Excédent d'investissement	136 395,55 €	136 395,55 €	125 083,10 €
	4582	Opérations d'équipement pour compte de tiers	34 731,89 €	- €	34 731,89 €
	Total des recettes d'ordre		379 381,89 €	0,00 €	200 884,97 €
	<b>Total</b>		<b>446 041,89 €</b>	<b>137 231,98 €</b>	<b>458 884,97 €</b>
Dépenses	20	Immobilisations incorporelles	6 200,00 €	- €	31 705,61 €
	21	Immobilisations corporelles	211 310,00 €	428,92 €	392 447,47 €
	16	Emprunts et dettes assimilées	11 800,00 €	11 719,96 €	- €
	<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>328 825,28 €</b>	<b>12 148,88 €</b>	<b>424 153,08 €</b>
	041	Opérations patrimoniales	182 000,00 €	- €	- €
	4582		34 731,89 €	- €	34 731,89 €
	Total des dépenses d'ordre		216 731,89 €	- €	34 731,89 €
<b>Total</b>		<b>545 557,17 €</b>	<b>12 148,88 €</b>	<b>458 884,97 €</b>	

Les recettes d'investissement et de dépenses sont composées de la reprise de l'excédent de 2024.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2025

Application agréée E.legalite.com

71\_AN-036-200079747-20250331-2025\_03\_31\_